Un *Livre blanc* sur les risques de la téléphonie mobile

Le portable à nouveau sur la sellette

Quatre scientifiques publient un *Livre blanc* sur les dangers du téléphone portable. Très critiques à l'égard des autorités françaises qui nient tout danger, ils appellent les utilisateurs à la prudence.

L'exposition aux ondes des téléphones mobiles et de leurs antennes-relais est-elle dangereuse ? La polémique est à peu près aussi ancienne que les «portables» eux-mêmes. Et les utilisateurs, qui se comptent maintenant en dizaines de millions, ne savent toujours pas à quels saints se vouer.

Quatre scientifiques publient un *Livre blanc* qui relance le débat sur un ton passablement alarmiste: *Votre GSM, votre santé, on vous ment*: le titre de l'ouvrage annonce la couleur. Pierre Le Ruz (docteur en physiologie), Richard Gautier (biologiste, docteur en pharmacie), Daniel Oberhausen (physicien) et Roger Santini (docteur ès-sciences) ont passé au crible les trois rapports officiels sur lesquels les autorités françaises se fondent pour dire que la téléphonie mobile ne présente pas de danger pour la santé.

Pour les quatre auteurs de ce *Livre blanc*, ces rapports, censés faire le point sur les connaissances scientifiques, en ont en réalité laissé une partie de côté. Ils citent, par exemple, une étude hollandaise qui conclut à **«des modifications de la mémorisation et de l'attention visuelle sous l'effet des ondes de téléphonie UMTS»**.

Pour Richard Gautier, **«il est clair que les ondes pulsées de la téléphonie mobile ont un effet sur le cerveau, entraînant des maux de tête, des troubles du sommeil et du comportement, une diminution des capacités intellectuelles»**. À titre de précaution, les auteurs du *Livre blanc* recommandent aux utilisateurs de téléphones mobiles, de limiter la durée des communications à trois minutes et, entre deux appels, de laisser reposer ses oreilles et ses méninges pendant un quart d'heure.

Les deux associations qui publient ce *Livre blanc* – Priartem et Agir pour l'environnement – y trouvent évidemment de nouveaux arguments pour leur combat. Elles prédisent que **«le développement massif de la téléphonie mobile va avoir des conséquences graves sur la santé des riverains et des utilisateurs, si aucune mesure de précaution n'est prise»**.

Ces associations réclament, pour les antennes relais, **«la baisse d'exposition du public à 0,6 volt par mètre»** alors que la France a adopté, en 2002, des seuils de 41 à 58 volts par mètre. Elles demandent aussi un moratoire sur le développement de l'UMTS. Nouvelle génération de téléphones mobiles, l'UMTS va entraîner une augmentation du nombre d'antennes relais (et donc du nombre de riverains exposés).

O.F. Le 23/02/2004